

# LA GALERIE IMMOBILIERE

## Barème d'honoraires à compter du 1er janvier 2024

### VENTE - Transaction

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
Parking ou Box	Forfait de 3.000€ TTC
Prix < 100.000€	Forfait de 4.000€ TTC
100.001€ à 390.000€	5% TTC du prix de vente
390.001€ à 590.000€	4,5% TTC du prix de vente
590.001€ à 790.000€	4% TTC du prix de vente
790.001€ à 990.000€	3,5% TTC du prix de vente
+ de 990.001€	3% TTC du prix de vente

\*Ceux-ci sont indiqués TVA incluse au taux en vigueur de 20%.  
Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

### LOCATION - Locaux habitations nues ou meublés

Bail vide ou Meublé Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 : 15€ TTC/m <sup>2</sup> À la charge du locataire 15€ TTC/m <sup>2</sup> À la charge du bailleur
Bail soumis au Code Civil (résidence secondaire et bail société) : 8% HT (9.60% TTC) du loyer annuel charges comprise
Les honoraires comprennent les visites, la constitution du dossier du locataire, la rédaction du bail et l'état des lieux d'entrée